

BAZ-BLITZ

Nr. 23



Toscana - Italien

ÉTÉ 2026

Éditorial	3
Changement Responsables Agences	4
Information du Comité	5
Entraide de voisinage	7
Conférences - Erfa	8
Rapport	13
Histoires drôles	15
Discours de clôture	16

Éditorial

Récemment, j'ai pu m'offrir une semaine de vacances supplémentaire grâce à mon dernier solde de congés de l'année 2025. Avec ma fille et mes parents, nous sommes partis en voyage à la mer du Nord. Pour mes parents, c'étaient leurs toutes premières vacances depuis près de 30 ans, et pour moi, c'était la première fois depuis plus de 30 ans que je passais plus de quelques heures d'affilée avec eux.

Ces vacances ont été bien plus qu'une simple petite pause. Le fait de passer ensemble des journées de vacances décontractées et d'échanger des expériences entre trois générations a été un véritable enrichissement pour nous tous. Ainsi, mon père nous a par exemple montré comment estimer les distances grâce au « saut du pouce » ou déterminer les points cardinaux à l'aide d'une montre-bracelet et de la position du soleil, tandis que ma fille a pu apprendre à tricoter des chaussettes avec sa grand-mère. Mais j'ai également pris conscience de la façon dont les rôles s'inversent lorsque mes parents ne sont pas dans leur environnement habituel. Du jour au lendemain, je me suis sentie responsable du bien-être de mes parents.

Puis, il y a le facteur des technologies numériques... Juste avant d'arriver à la gare « Badischer Bahnhof » de Bâle, ma fille a expliqué à ses grands-parents qu'ils devaient désactiver les données mobiles sur leur téléphone pour éviter les frais d'itinérance. Elle a ensuite montré à ma mère, qui aime être joignable via WhatsApp, comment activer le Wi-Fi de l'appartement de vacances. Je connais depuis longtemps, de par mon activité professionnelle, les différences en matière de compétences numériques, mais j'en ai pris pleinement conscience de près – un défi pour les relations futures entre la génération plus âgée et la numérisation galopante de notre société.

Les expériences intergénérationnelles montrent à quel point elles sont précieuses et importantes pour le développement de la société, la transmission des valeurs et la compréhension mutuelle. Il ne faut pas sous-estimer leur importance pour la cohésion sociale dans une société de plus en plus diversifiée et souvent uniquement connectée par le biais du numérique.

Je vous souhaite à tous des expériences (de vacances) enrichissantes et de nombreuses journées d'été ensoleillées !

Votre Présidente

Nicole Pfahrer



Changement Responsable Agences Janvier – Juin 2026

	Précédemment	Nouveau
Janvier		
Gampelen	Kohler Pia	Moser Joëlle
Attiwil	Binz Joel	Spichiger Christina
Champoz	Mercerat Marina	Nicolet Sylvie
Régionale de la Neuveville	Tröhler Christiane	Rollier Fabienne
Uttigen	Jakob Gina	Willinger Nicole
Avril		
Nidau	Hurni Brigitte	Pulfer Leslie
Thun	Pfahrer Reto	Pfahrer-Stöckli Nicole
Melchnau-Busswil	Scribante Erika	Brand Karin
Adelboden	Zurbrügg Maria	Stähli Patricia
Mai		
Hermrigen-Merzligen-Jens	Segessenmann Larissa	Gasser Alessia
Juin		
Amt Wangen Nord	Wikenhauser Angelina	Ademi Liridona
Moosseedorf-Bäriswil-		
Mattstetten	Schneider Nadine	Portner Loic
Stettlen	Baccouche Luca	Aellig Lars

Informations du Comité

80^{ème} Assemblée générale du 8 mai 2026 à Sonceboz

La présidente a accueilli environ 70 personnes à La Couronne, à Sonceboz. Le maire de Sonceboz-Sombeval ainsi que Martin Benz, de la CCB, ont également prononcé quelques mots de bienvenue. Martin Benz a par ailleurs informé les personnes présentes des projets en cours, notamment la numérisation dans le domaine des cotisations. La partie statutaire a été rapidement expédiée. Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité. À l'issue de l'assemblée, la région du Grand Chasseral nous a été présentée à travers de nombreuses belles photos et des informations très intéressantes. Après l'apéritif, nous nous sommes rendus dans la belle salle du restaurant du Cerf. Un excellent repas nous a été servi. Nous avons dû renoncer cette année au buffet de desserts. Mais étant donné que nous avons visité l'après-midi la chocolaterie Camille Bloch SA à Courtelary et que la dégustation n'avait pas manqué, tous ceux qui le souhaitent ont pu satisfaire pleinement leur envie de sucré. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation, la CCB pour le café et les croissants offerts, ainsi que la commune de Sonceboz-Sombeval pour l'apéritif. L'année prochaine, l'assemblée générale aura lieu le 28 mai 2027 à Trubschachen.

Informations sur l'adhésion

Ces derniers temps, nous avons constaté que l'on suppose souvent, que l'agence AVS est membre du ABAA. Nous tenons toutefois à préciser que l'adhésion est personnelle. C'est pourquoi nous vous prions de garder à l'esprit, en cas de changement de poste, que l'adhésion n'est pas automatiquement transférée à la nouvelle direction de l'agence et qu'elle ne prend pas non plus fin automatiquement. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous signaler tout changement le plus rapidement possible par courriel à l'adresse (jeannette.keiser@bruegg.ch).

On recherche un ou une journaliste

Qui serait intéressé(e) pour immortaliser les événements du ABAA en photos et rédiger à chaque fois un compte-rendu pour le BAZ-Blitz et/ou le site Internet ? Les personnes intéressées sont priées de contacter un des membres du comité.

Quels sont les sujets dont le comité s'est occupé ou s'occupe actuellement ?

Dans sa nouvelle composition, le comité s'est réuni pour la première fois en août 2025. D'autres réunions ont eu lieu en novembre 2025, ainsi qu'en janvier, mars et mai 2026. Lors de ces réunions et entre celles-ci, nous avons notamment traité les sujets suivants :

- Remboursement des frais de port de la CCB aux agences
- Mise en place de la réunion régionale de l'Oberland bernois
- Révision de divers formulaires et listes pour le site Internet
- Évaluations des postes de travail
- Organisation des journées Spiezer
- Organisation de la « Rencontre Jura bernois »
- Organisation de l'AG 2026 et planification de l'AG 2027
- Règlement relatif à la gestion des dossiers : examiné la proposition de la CCB

- Comptes annuels 2025 et budget 2026
- Programme annuel et de formation 2026/2027
- Diverses réunions avec la CCB : thèmes tels que la collaboration et la communication, allègement de la charge de travail du DPC (*Département prestations complémentaires*) pour réduire les délais de traitement
- Lancement d'entraide de voisinage entre agences AVS
- Consultation LiLAVS – Élaboration d'un modèle de consultation
- Archivage des dossiers ABAA
- Révision des différentes descriptions de poste

Outre ces thèmes, nous avons échangé avec nos associations partenaires, assisté à leurs assemblées, veillé à ce que notre site Internet soit le plus à jour possible et répondu aux questions de nos membres.



Entraide de voisinage entre agences AVS

Avec le renforcement et l'intensification de la collaboration entre les agences AVS visent à alléger la charge de travail de la CCB, en particulier du département des prestations complémentaires (DPC), et à réduire les délais de traitement. Il est notamment possible d'alléger la charge de travail des DPC si les agences AVS réduisent au minimum leurs demandes par courriels, par téléphone ou via le formulaire de contact. De nombreuses questions soumises à la CCB pourraient souvent être traitées sans difficulté par des collaborateurs expérimentés d'une agence voisine. C'est là que nous intervenons et nous considérons l'entraide entre voisinage comme un moyen efficace d'atteindre l'objectif de réduction des délais de traitement.

À l'occasion des réunions régionales de 2026, le comité présentera le projet et recherchera des agences AVS disposées à soutenir leurs voisins.

Jusqu'à présent, nous avons réussi à motiver les agences suivantes à jouer davantage le rôle de « voisin n° 1 » pour leurs voisins :

Circonscription administrative de l'Emmental-Oberaargau :

- Prisca Voramwald, Agence AVS Herzogenbuchsee, 062 956 51 29
- Ursula Keller, Agence AVS Langnau im Emmental, 034 409 31 95
- Vanessa Koller, Agence AVS Madiswil, 062 957 70 70

Circonscription administrative de Berne-Mittelland:

- Marcel Gerber et Ursula Lauber, Agence AVS Worb, 031 838 07 70
- Marion Franz, Agence AVS Münsingen, 031 724 51 53

Circonscription administrative de Thoue:

- David Köchlin et Nicole Pfahrer Agence AVS Thoue – 033 225 82 59
- Alexandra Marti, Agence AVS Heimberg – 033 439 20 82
- Manuela Liechti, Agence AVS Steffisburg – 033 439 44 47

Circonscription administrative Bienne-Seeland:

- Sylvia Eglin, Agence AVS Lyss, 032 387 03 46
- Barbara Kocher, Agence AVS Schüpfen, 031 879 70 92
- Jeannette Keiser, Agence AVS Brugg-Aegerten, 032 374 25 71

Circonscription administrative Jura bernois:

- Géraldine Rumo, Agence AVS régionale Saint-Imier, 032 942 44 82

Autres responsables d'agence AVS, notamment ceux des circonscriptions administratives de l'Ober-simmental-Saanenland, de Frutigen-Niedersimmental et d'Interlaken-Oberhasli, sont invités à prendre contact avec un membre du comité.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement en faveur de nos assurés !

Le comité

Rencontre- Erfa

Réunion régionale du district administratif de Thoune, comprenant Riggisberg, Rüeggisberg et Rüscheegg, le jeudi 19 mars 2026 à Thoune

Pour le congrès de cette année, nous avons eu le plaisir de répondre à l'invitation de David Köchlin, Reto et Nicole Pfahrer, Agence AVS de Thoune. L'invitation en elle-même s'annonçait passionnante et variée, et nous n'avons pas été déçus.

Après un accueil chaleureux, la première partie du programme nous a permis de découvrir, grâce au panorama de Woher, des faits et anecdotes divertissants sur la culture et l'histoire de la ville de Thoune. Cette peinture imposante se trouve dans un bâtiment spécialement construit à cet effet dans le Schadaupark et est la plus ancienne de ce type encore conservée. Colorée et véritablement gigantesque, elle dépeint, avec ses détails soignés, une vie urbaine très animée et proche du quotidien à Thoune, ainsi qu'une vue imprenable sur les Alpes bernoises.

À recommander vivement pour une sortie entre amis, mais attention : habillez-vous chaudement, car pour des raisons liées au stockage, l'œuvre est conservée et présentée dans un lieu climatisé.

Pour la deuxième partie du programme, qui s'est déroulée dans le bâtiment administratif du Thunerhof, les professionnelles de la CCB, Katharina Markovic, Sandra Hutzli et Monika Hunsperger, nous ont fait profiter de leurs connaissances sur les frais de maladie.

Alors que Katharina nous a fourni des conseils et des astuces tant spécialisés que techniques (NIL+), la présentation de Sandra a notamment porté sur les démarches nécessaires pour que les assurés des PC puissent bénéficier d'une aide et d'un accompagnement à domicile par des membres de leur famille, a expliqué les contributions d'assistance et a également explicitement mentionné l'obligation de déclaration des cotisations sociales par les membres de la famille concernés (mot-clé : déclaration en tant qu'employeur de personnel de maison).

Lors de la conférence de Monika, nous avons été informés des dernières évolutions concernant l'aide-ménagère fournie par des entreprises de nettoyage, les logements accompagnés, la prise en charge dans des structures d'accueil de jour, ainsi que les cures prescrites par un médecin et les frais supplémentaires liés à un régime alimentaire.

Nos questions ont reçu des réponses compétentes et claires.

Un grand merci aux trois intervenantes ; nous avons beaucoup apprécié que vous nous ayez apporté des conseils précieux et utiles.

Mit den Krankheitskosten war der Fachteil des Anlasses aber noch nicht fertig. Martial Kammermann von der AHV-Zweigstelle Biel hat uns live vor Ort das E-Portal AKB vorgestellt und die aktuellen wie auch zukünftigen Möglichkeiten direkt vorgeführt. Diese Digitalisierung ist unumgänglich, ist sie doch gesetzlich vorgeschrieben. Umso wichtiger, dass wir uns auch diesem Thema widmen und Bescheid wissen. Herzlichen Dank für die neuen Inputs.

À la fin de la partie technique du programme, Nicole Pfahrer, Présidente du ABAA a encore présenté une décision importante pour notre travail quotidien :

Afin de soulager la CCB, et en particulier le DPC, l'entraide entre voisinage doit être renforcée dans le cadre des agences AVS. Pour toute question concernant le NIL+, les décomptes de frais médicaux et autres sujets similaires, nous pouvons contacter les trois Agences de Thoune, Steffisburg et Heimberg. Une offre formidable qui, espérons-le, s'imposera et sera mise à profit.

La partie conviviale d'un tel congrès n'a pas non plus été négligée et c'est ainsi que, tout naturellement, autour d'un délicieux apéritif, des discussions agréables et constructives se sont engagées entre nous, qui partageons les mêmes idées. C'était un plaisir de vous avoir tous là !

Un grand merci à toute l'équipe du comité d'organisation de Thoune pour cet événement merveilleux et important, et d'ores et déjà un MERCI à l'agence de Steffisburg, qui organisera le congrès régional en 2027.

Texte: Salome Gyr, Agence AVS Rüeggisberg



Réunion régionale Emmental-Oberaargau in Röthenbach i.E., 09.06.2026

Cette année, la réunion régionale a conduit les participants dans l'Emmental. Dès leur arrivée, autour d'un café et de croissants, ils ont pu entamer les premières discussions et échanger personnellement entre eux.

Les hôtesse, Stefanie, Silvia et Christine ont ensuite chaleureusement accueilli les participants et présenté leurs communes Eggiwil, Röthenbach und Schangnau. Il est rapidement apparu ce qui caractérise cette région et pourquoi une visite dans le Haut-Emmental vaut le détour. Même si le temps était plutôt maussade et pluvieux ce jour-là, cela n'a en rien entamé l'atmosphère particulière qui régnait. La région impressionne par ses traditions vivantes, son fort esprit communautaire et la chaleur de ses habitants. De nombreuses associations animent la vie sociale et de nombreux ateliers artisanaux sont synonymes de qualité et de pérennité. Dans l'Emmental, on ressent à quel point la cohésion et l'attachement à sa terre natale sont importants. Il convient de préserver ces valeurs et ce patrimoine culturel.

Jeannette Keiser, membre du comité ABAA, a ensuite fait le point. En particulier les retards dans le traitement des modifications des PC ainsi que les changements à venir concernant la (LiLAVS) ont notamment donné lieu à des discussions. Claudia Horisberger a fourni des informations utiles sur les évaluations des postes proposées par le ABAA. Le nouveau dispositif d'entraide de voisinage a été très bien accueilli. À ce propos, des remerciements chaleureux ont été adressés à Prisca Voramwald, Vanessa Koller et Ursula Keller pour leur volonté de s'impliquer activement.

Les participants ont ensuite suivi avec grand intérêt l'exposé de Nadja Friedl, de la Caisse de Compensation du Canton de Berne, sur le thème de l'assurance maladie. Elle a expliqué les principaux changements apportés par la réforme ainsi que leurs répercussions sur les assurés, et a répondu aux questions du public avec compétence et beaucoup de sympathie.

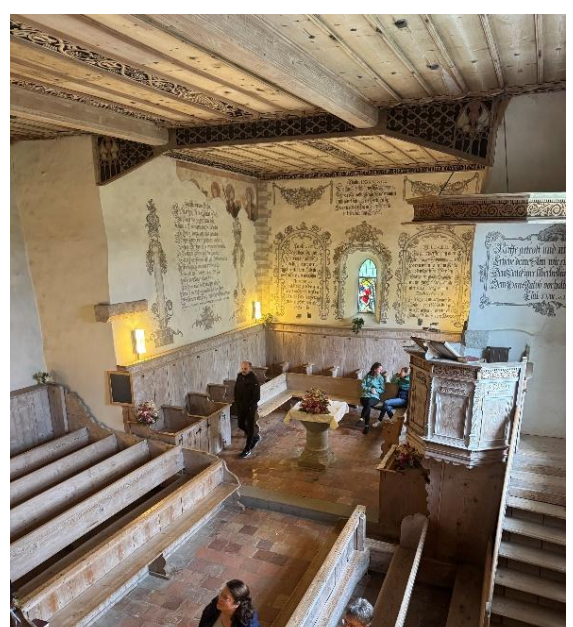
La deuxième partie du programme était consacrée à la visite de l'église de Würzbrunnen, qui avait déjà joué un rôle important il y a de nombreuses années dans les films adaptés des œuvres de Gotthelf. Au cours d'une visite guidée passionnante, les participants ont appris beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire et l'importance de cet édifice exceptionnel. Nous tenons à remercier tout particulièrement Daniela Gerber, qui nous a accueillis en costume traditionnel et nous a guidés à travers l'église avec beaucoup d'enthousiasme. Son talent pour faire revivre l'histoire était impressionnant. Elle a joué plusieurs morceaux à l'orgue (datant de 1785 !), avant que le groupe ne se lance lui-même dans un petit concert improvisé.

La réunion régionale s'est achevée en beauté par un apéritif convivial offert par les communes Eggiwil, Röthenbach und Schangnau. C'est dans une ambiance détendue que les discussions ont pu se poursuivre et que les contacts ont été entretenus.

Merci de tout cœur pour cette superbe réunion régionale !

Jeannette Keiser, Comité ABAA Région Emmental-Oberaargau





Rapport

Le Conseil fédéral entend moderniser l'AVS, l'adapter à l'évolution de la société et assurer son équilibre financier à long terme. Il prévoit ainsi d'améliorer le système des cotisations et d'encourager le maintien en emploi, avant comme après l'âge de référence. Un relèvement de l'âge de référence n'est toutefois pas envisagé. Lors de sa séance du 20 mai 2026, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la réforme AVS 2030. En fonction des décisions du Parlement sur le financement de la 13e rente de vieillesse, un financement additionnel de l'AVS pourrait être nécessaire.

Ces prochaines années, de nombreuses personnes issues de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite. Ce tournant démographique pose des défis majeurs à la société, mais aussi à l'AVS. Avec la réforme AVS 2030, le Conseil fédéral entend moderniser l'assurance et l'adapter à l'évolution de la société.

Afin de mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre nationale, le Conseil fédéral propose plusieurs mesures qui doivent favoriser le maintien en emploi avant comme après l'âge de référence. La franchise de cotisation après l'âge de référence sera relevée (de 16 800 à 22 680 francs par an) et adaptée régulièrement. Les revenus d'une activité exercée après cet âge seront ainsi davantage pris en compte dans le calcul de la rente. La limite actuelle empêchant d'améliorer sa rente après 70 ans sera supprimée et l'ajournement de la rente sera possible au-delà de cet âge. De plus, les taux d'anticipation et d'ajournement seront fixés sur la base de principes désincitatifs ou incitatifs et ne dépendront plus de l'espérance de vie. Dans la prévoyance professionnelle, l'âge minimal pour une retraite anticipée sera progressivement relevé de 58 à 63 ans. Des exceptions resteront possibles, notamment en cas de restructuration ou dans le cadre de conventions collectives, sans pouvoir descendre en dessous de 60 ans. Les salariés pourront en outre maintenir leur affiliation et auront le droit de transférer leur prestation de sortie vers une nouvelle institution de prévoyance. Le Conseil fédéral renonce en revanche à relever l'âge de référence dans l'AVS. Dans le cadre d'une future réforme, il examinera différents modèles visant à adapter l'âge de référence sur la base des travaux de la commission d'experts instituée à cet effet.

Le Conseil fédéral propose en outre de combler certaines lacunes de cotisations et d'améliorer la couverture de situations aujourd'hui insuffisamment prises en compte. Les indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident seront désormais soumises à cotisations, comme c'est déjà le cas pour les indemnités de l'assurance chômage, de l'assurance perte de gain fédérale, de l'assurance-invalidité ou de l'assurance militaire. Parmi les autres mesures envisagées, le taux de cotisation des indépendants aux revenus élevés sera aligné sur celui des salariés (8,7% au lieu de 8,1%), tandis que le barème dégressif sera maintenu pour les indépendants à faible revenu. Ces adaptations renforceront la prévoyance des personnes concernées et amélioreront leurs prestations.

Le Conseil fédéral entend aussi renforcer l'équité du système en matière de rémunération des entrepreneurs actionnaires de leur propre entreprise et lutter contre le versement de dividendes excessifs à la place du salaire. En effet, lorsque des dividendes remplacent une part du salaire, ils échappent aux cotisations, ce qui entraîne des pertes pour l'AVS. A l'avenir, un dividende sera considéré comme excessif lorsque son rendement dépasse 15% du capital investi. La part excédentaire sera assimilée à un salaire déterminant pour le calcul des cotisations.

Ces différentes mesures mises en œuvre dans le cadre d'AVS 2030 devraient générer des recettes supplémentaires d'environ 600 millions de francs par an pour l'AVS d'ici à 2040.

Pour le Conseil fédéral, un financement suffisant de l'AVS pour les années 2030 à 2040 est indispensable. Le besoin de financement de l'assurance dépendra toutefois de la décision du Parlement concernant la 13e rente de vieillesse. Si le financement de la 13e rente est garanti à long terme, un financement additionnel de l'AVS ne sera en principe pas nécessaire, pour autant que la conjoncture ne se détériore pas fortement. Si, par contre, le Parlement se prononce pour un financement limité dans le temps, la TVA devra être relevée de 0,7 point. Et s'il ne prend pas de décision, un financement additionnel sera nécessaire, soit via une solution mixte (+0,7 point de TVA et +0,2 point de cotisations), soit via une hausse de 0,9 point de TVA. Afin de garantir la stabilité de l'AVS, un mécanisme d'intervention sera par ailleurs introduit. Ainsi, si le fonds AVS menace de passer au-dessous de 90% des dépenses annuelles pendant les trois années suivantes, le Conseil fédéral devra proposer des mesures de stabilisation au Parlement dans un délai d'un an.

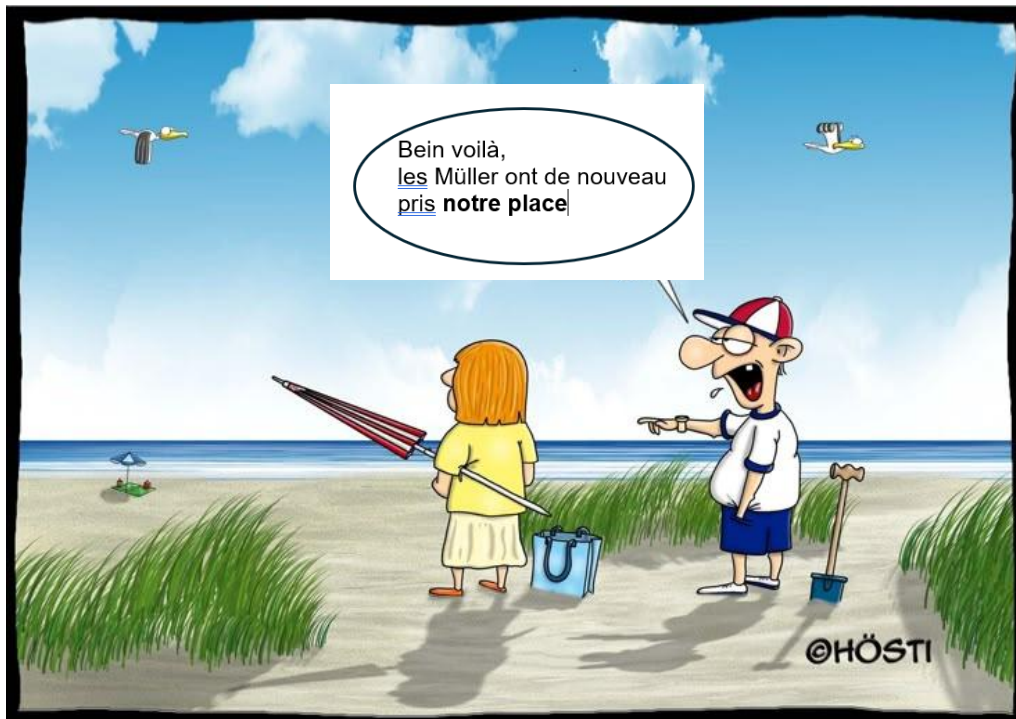
La consultation dure jusqu'au 11 septembre 2026.

Adresse pour les demandes

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Communication
+41 58 462 77 11
media@bsv.admin.ch

Jeannette Keiser, Responsable Agence AVS Brugg-Aegerten

Histoires drôles



Discours de clôture



Toscana - Italien

Été 2026

Les vacances d'été approchent à grands pas. Certains d'entre vous partiront certainement en voyage et pourront s'enrichir de nouvelles impressions. C'est ainsi que l'on peut se ressourcer pour affronter le quotidien. Je vous souhaite à tous des vacances d'été reposantes auprès de vos proches, et à ceux qui restent à la maison, de passer de bons moments avec de nombreuses douces soirées d'été.... 😊

La rédaction

Rebecca Wandfluh